

**Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne**

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83

a.carlot@fne-midipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

Edito

14 mars, Journée internationale d'action pour les rivières

La journée d'action pour les rivières tire son origine d'une initiative brésilienne contre les grands barrages et les dégâts qu'ils occasionnent. Elle entend donc logiquement lutter contre les barrages et pour les rivières, pour l'eau et pour la vie. Tous les ans, des milliers d'individus de par le monde élèvent la voix pour honorer les rivières du monde et les personnes qui luttent pour leur protection. La Journée internationale d'action pour les rivières est un jour où nous célébrons des victoires comme le démantèlement des barrages et la restauration de rivières. Un site à visiter : www.internationalrivers.org

Et justement, en ce jeudi 14 mars 2019 le collectif FNE Adour Garonne était à Bordeaux pour l'audience sur le barrage de Caussade (Lot-et-Garonne), en soutien à FNE et la SEPANSO.

Dans le Lot-et-Garonne, depuis deux mois, un barrage de 920 000m³ dont la vocation principale est l'irrigation, se construit de façon totalement illégale sur 20 hectares à Pinel-Hauterive. Il barre le ruisseau de Caussade, affluent du Tolzac de Monclar. Ce projet de retenue, porté par une Chambre d'agriculture dirigée par la Coordination rurale, est typique des pratiques du passé. Pour stocker l'eau, on creusait partout où la géographie du terrain semblait s'y prêter, sans regard sur les autres usages et enjeux environnementaux. Puisque le déficit de ressources en eau existe toujours sur ce bassin-versant malgré la présence de très nombreuses retenues, cette politique montre aujourd'hui ses limites. Face aux sécheresses de plus en plus longues et nombreuses, créer encore des stockages mène clairement à des impasses.

Dans une tribune parue dans le quotidien Sud Ouest mercredi 13 février 2019, France Nature Environnement et la Sepanso Aquitaine revenaient sur les impasses auxquelles mène le projet du barrage de Caussade : impasse climatique, impasse juridique, impasse financière, impasse en terme de sécurité publique, impasse pour la transition écologique et impasse pour notre démocratie .

Pour France Nature Environnement et la Sepanso Aquitaine, la conciliation des différents usages et besoins, par un dialogue argumenté et dans le respect de l'eau et de la nature, est la seule réponse possible permettant de construire des solutions pérennes. Sortons enfin des impasses de Caussade.

[Lire en entier la tribune](#)

Revue de presse

Eaux usées épurées : le projet de règlement européen se recentre sur l'irrigation

—La Commission environnement du Parlement européen a adopté avec 53 voix pour, une contre et 4 abstentions le projet de règlement européen sur la réutilisation des eaux usées épurées pour un usage agricole. Le texte fixe des exigences de qualité de l'eau récupérée, des fréquences minimales des contrôles et établit un cadre pour la gestion des risques. "Nous pourrions potentiellement réutiliser 6,6 milliards de m³ d'eau d'ici 2025, contre 1,1 milliard de m³ par an à l'heure actuelle, a pointé la rapporteure. Cela nécessiterait un investissement inférieur à 700 millions d'euros".

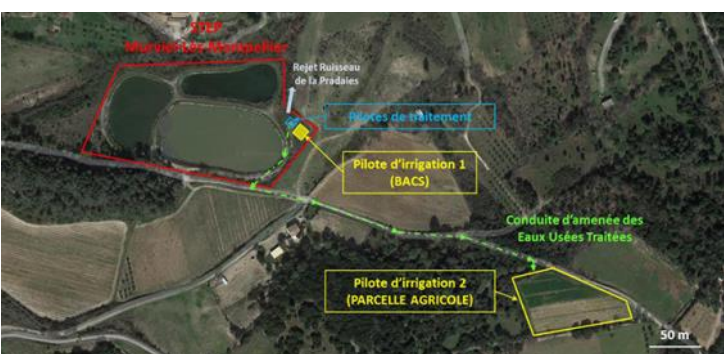


© asferico

([23/01/2019—actu-environnement.com](https://actu-environnement.com))

Irriguer avec des eaux usées traitées : une plateforme expérimentale pour comprendre

—Réutiliser des eaux usées traitées, la « Reut » ou « TWW » en anglais, pour irriguer les cultures est une solution locale pertinente pour économiser et préserver la qualité des eaux, valoriser les nutriments présents à des fins agronomiques et préserver l'environnement. Cette pratique est cependant encore peu développée en France. Irstea expérimente sur le terrain et évalue la faisabilité et les impacts d'une filière de réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation. ([06/02/2019—irstea.fr](https://irstea.fr))



Bruxelles: vote en faveur de la réutilisation des eaux pour l'irrigation—Les députés européens ont voté aujourd'hui un texte en faveur d'une réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation agricole, afin d'éviter les pénuries d'eau. ([12/02/2019—lefigaro.fr](https://lefigaro.fr))

Les technologies de recyclage des eaux grises se démocratisent—En résidentiel, 45 % de l'eau potable passe dans les douches et les lave-linge. De l'eau, assez peu chargée, qui pourrait, avec un traitement adéquat, être réutilisée pour des usages secondaires comme les toilettes (30 % de la consommation). Sous réserve que les équipements soient adaptés pour le marché domestique, ce que propose la startup hollandaise Hydraloop avec une machine à l'allure d'un gros réfrigérateur. ([06/03/2019—actu-environnement.com](https://actu-environnement.com))



© SkyLine



Réutilisation des eaux usées : quels sont les pays les plus en pointe ? - Le développement de la réutilisation des eaux usées reste très inégal au niveau mondial. Le Koweït, Israël et Singapour figurent parmi les pays les plus avancés dans le domaine.

([14/03/2019—lagazettedescommunes.com](https://lagazettedescommunes.com))

Justin Sullivan/AFP

Note de positionnement FNE sur la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) —> voir dans rubrique [La vie du réseau](#)

Emmanuelle Wargon encourage les collectivités à sauvegarder leurs zones humides, précieuses alliées dans la lutte contre le changement climatique—Dans le cadre du mois des zones humides, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat, auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire s'est rendue à Amiens, labellisée « Ville des zones humides de la Convention de Ramsar ». Elle a profité de cette visite pour encourager l'ensemble des collectivités, à s'impliquer dans la mise en œuvre des recommandations du rapport parlementaire « Terres d'eau, Terres d'avenir », rédigé par le sénateur de la Somme Jérôme Bignon et la députée de Charente-Maritime Frédérique Tuffnel, publié ce jour, qui appelle avec force à une prise de responsabilité des acteurs des territoires. Les recommandations du rapport alimenteront les travaux engagés dans le cadre des assises de l'eau dont Emmanuelle Wargon réunira le comité de pilotage le 12 février prochain. (08/02/2019—ecologique-solidaire.gouv.fr)



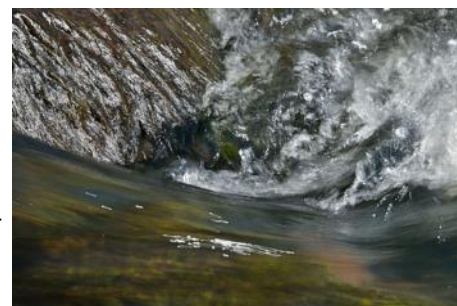
Lac de Caussade : pourquoi ce projet de barrage divise—Un projet de retenue d'eau, des associations de défense de l'écologie vent debout, des agriculteurs prêts à tout... Non la controverse autour du barrage Sivens ne refait pas surface. C'est un autre, situé dans le Lot-et-Garonne, qui est au cœur d'un imbroglio juridique. Sa construction, entamée illégalement, a été stoppée récemment par les gendarmes, et les principaux acteurs du dossier se retrouvent ce jeudi au ministère de l'écologie. Il devait aboutir à la création d'une retenue d'eau de 920 000 m3 dans le Lot-et-Garonne. Le Parisien fait le point. (14/02/2019—leparisien.fr)

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Grand débat : il faut oser créer une parafiscalité pour une gestion de l'eau en bien commun—Le Grand débat national ouvert en réponse aux gilets jaunes sera-t-il l'occasion de remettre à plat la fiscalité ? Bernard Barraqué l'espère vivement, surtout pour sortir l'eau de la fiscalité générale qui ne contribue pas à sa gestion en bien commun. (18/02/2019—actu-environnement.com)



Assises de l'eau : trouver des solutions pour une meilleure gestion de l'eau—Le comité de pilotage de la seconde séquence des Assises de l'eau s'est réuni le 12 février 2019. Objectif : trouver des solutions pour permettre aux territoires et à l'ensemble des acteurs d'adapter leur gestion de l'eau à l'heure du changement climatique et fixé les prochaines échéances de la seconde séquence des Assises. Le comité de pilotage de cette séquence a d'ailleurs installé 4 groupes de travail (auxquels FNE participera activement) : économiser, protéger, partager, solutions fondées sur la nature. Les travaux des groupes de travail s'appuieront notamment sur les 400 contributions remontées sur la plateforme dédiée, ainsi que sur les expériences de leurs membres répartis dans les territoires et sur les ateliers mis en place au niveau des bassins. Les groupes de travail feront émerger des propositions pour une meilleure appropriation des enjeux, pour la diffusion de bonnes pratiques et pour lever les freins. (19/02/2019—ecologique-solidaire.gouv.fr)



Crédits : T. Degen / Terra



[vidéo] Carrefour de l'eau 2019 : les Assises de l'eau en perspective—À l'occasion de la dernière édition du Carrefour de l'eau, qui s'est tenue à Rennes du 30 au 31 janvier, Environnement magazine est allé à la rencontre des acteurs du secteur pour évoquer avec eux le second volet des Assises de l'eau. (25/02/2019—environnement-magazine.fr)

Documents – réglementation

Parution de la brochure "Favoriser le dialogue territorial sur l'eau" - L'Ifreé est partenaire de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne depuis de nombreuses années pour la mise en œuvre du dialogue territorial auprès des acteurs concernés par la gestion intégrée de l'eau. La brochure "Favoriser le dialogue territorial sur l'eau - Récits d'expériences - Des concertations accompagnées par l'Ifreé sur le territoire Loire-Bretagne" fait un retour sur quelques expériences, dans le but tout à la fois d'illustrer ce que peuvent être les démarches de dialogue entre acteurs sur la question de l'eau, de montrer ce qu'elles produisent concrètement sur les territoires et de tirer quelques points de repères qui pourront être utiles aux futurs opérateurs et commanditaires. ([février 2019—ifree.asso.fr](http://ifree.asso.fr))



Sortie du bulletin de situation hydrologique des secteurs Poitou-Charentes et Marais Poitevin - Situation hydrologique du secteur Poitou-Charentes & Marais-Poitevin - Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1er janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre, etc. En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés. ([février 2019—eau-poitou-charentes.org](http://eau-poitou-charentes.org))



Eaufrance : faciliter l'accès à l'information publique et aux données sur l'eau en France—Le site Eaufrance fait peau neuve pour ce début d'année. Piloté par l'Agence française pour la biodiversité, sa mission est de mettre à disposition de tous des données et informations sur l'eau et les milieux aquatiques, fiables et régulièrement actualisées. ([31/01/2019—gesteau.fr](http://gesteau.fr))



Les services d'eau et d'assainissement face au changement climatique : quels impacts ? Comment agir ? - Un ouvrage, édité par le programme Solidarité-Eau (pS-Eau), synthétise les enjeux, définitions et clés de lecture pour guider les acteurs de l'eau et de l'assainissement dans l'intégration de ces éléments dans leurs pratiques. ([20/02/2019—eaufrance.fr](http://eaufrance.fr))

Un mini-site pour les questions des consommateurs sur l'eau— Le Centre d'information pour l'eau lance ce nouvel outil baptisé « Tout savoir sur l'eau ». [+ d'infos](#)

Projets de territoires pour la gestion de l'eau : vers une nouvelle instruction—Le contenu du projet de territoire a été précisé dans une première instruction gouvernementale du 4 juin 2015 relative aux financements par les agences de l'eau des retenues de substitution. Une nouvelle instruction s'adressant à l'ensemble des services de l'Etat et de ses établissements publics va paraître prochainement. Elle devrait aborder plus largement, outre la question du financement, les modalités d'élaboration et de mise en œuvre de ces PGTE dans une démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs. Elle doit préciser également l'articulation de ces outils d'animation locale avec les autres outils de planification ou de gestion de l'eau, notamment les SAGE. La seconde phase des Assises de l'eau devrait conforter la démarche de concertation pour aider les territoires à être plus résilients au changement climatique, notamment sur la gestion quantitative et qualitative des ressources en eau. ([mars2019—lignesdeau#93](http://lignesdeau#93))



Vue aérienne de la Garonne en étiage et de la plaine en aval de Portet-sur-Garonne en Haute-Garonne



Bulletin de situation hydrologique de février 2019—En moyenne sur le pays, le déficit pluviométrique du mois de janvier a été proche de 20 %. Les pluies ont été quasi absentes sur le sud-est où le déficit a dépassé 50 %. Sur la moitié nord du pays, la pluviométrie a été inférieure à la normale de plus 25 %, notamment sur le quart nord-ouest. Les passages perturbés y ont été assez peu actifs mais se sont souvent accompagnés de neige. Les précipitations ont été en revanche très abondantes en fin de mois sur le sud-ouest, particulièrement sur les Pyrénées qui ont connu d'importantes chutes de neige après le 20 janvier. Ainsi, les cumuls mensuels de précipitations ont été généralement supérieurs à la normale et l'excédent a atteint 40 à 60 % des Landes au Pays basque et aux Pyrénées centrales. La sécheresse des sols perdure sur un large quart nord-est. Ce déficit a entraîné une situation particulièrement dégradée pour les débits des cours d'eau avec un rapport du débit moyen mensuel en deçà des valeurs médianes pour près de 9 stations de mesure sur 10. La situation des retenues et des barrages reste globalement stable en comparaison de la période précédente. Au 13 février, aucun département n'a mis en œuvre des restrictions des usages de l'eau. Ils étaient au nombre de 4 lors des deux années précédentes pour la même période. (21/02/2019—eaufrance.fr)

Les échos du bassin

Sortir des pesticides, avec l'Agence et la Région Nouvelle-Aquitaine - Le 27 février, à l'occasion du Salon de l'agriculture, l'agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine ont signé un appel à manifestation d'intérêt commun baptisé « Sortir des pesticides », destiné à toutes les filières agricoles. Toutes les filières agricoles sont concernées. Les actions présentées devront correspondre à une démarche collective associant a minima 1 groupe d'agriculteurs (un minimum d'agriculteurs impliqués sera défini) et un opérateur économique de l'aval de la filière. Une ou plusieurs collectivités peuvent également être intégrées dans le partenariat, ou en être à l'origine. (mars2019—lignesdeau#93)



Quelle transition agricole Néo-Aquitaine face au changement climatique ? - La Chambre Régionale d'Agriculture, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Comité scientifique régional AcclimaTerra ont organisé une journée d'échanges le 17 janvier à Bordeaux, à laquelle l'Agence a participé. Trois objectifs ont été détaillés : la recherche d'un nouvel équilibre entre usages et ressources dans le temps et dans l'espace, la sécurisation de la ressource et l'incitation des acteurs économiques à suivre un autre modèle de développement plus économe et moins polluant. (mars2019—lignesdeau#93)

Concertation sur l'eau en Nouvelle-Aquitaine, la vidéo— La Région Nouvelle-Aquitaine propose à la lecture une vidéo-synthèse de la concertation sur la politique régionale de l'eau, menée en 2018. [+ d'infos](#)



Rencontres nationales santé/environnement à Bordeaux : que faut-il retenir ? - Les 14 et 15 janvier derniers, Bordeaux a accueilli les 2èmes rencontres nationales Santé/Environnement, en vue de contribuer à l'élaboration du 4ème plan national baptisé « mon environnement ma santé ». 500 acteurs locaux ont partagé leurs retours d'expérience et les actions réussies dans les territoires. La Nouvelle-Aquitaine est particulièrement mobilisée. (mars2019—lignesdeau#93)



L'OFB : Un nouvel opérateur pour protéger la biodiversité—Hervé BLUHM, AFB, directeur régional Occitanie et Nicolas ALBAN, ONCFS, délégué régional Occitanie. À compter de janvier 2020, un nouvel opérateur, l'Office français de la Biodiversité (OFB) issu de la fusion entre l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), assurera la préservation et la restauration de la biodiversité. La création de cet établissement fait l'objet d'un projet de loi (rapporteur Jean-Claude Luche, sénateur de l'Aveyron) présenté à l'Assemblée nationale en janvier, et qui sera examiné en avril au Sénat. (mars2019—lignesdeau#93)



La vie du réseau



URGENT !!
aidons FNE Midi-Pyrénées

Tout au long du mois de mars 2019... aidons FNE Midi-Pyrénées ! - Pour faire face à une situation financière difficile et continuer à relever les défis de l'urgence écologique, FNE Midi-Pyrénées a aujourd'hui un besoin urgent de votre aide et de vos réseaux de connaissances et sollicite les contributions, petites ou grandes, de toutes et tous. [En savoir plus et participer à l'appel à dons](#)

Lettre d'info de FNE Nouvelle Aquitaine n°4 (février 2019) : Les directeurs et coordinateurs des associations adhérentes et affiliées de FNE NA se sont retrouvés pour leur 1^{ère} réunion à Angoulême, dans les locaux de Charente Nature, venant de 7 départements sur les 12 que compte la région. La création de la Nouvelle-Aquitaine oblige à travailler et à déposer des projets ensemble, à s'entendre sur la répartition et l'harmonisation des charges de travail. [Lire plus](#)



[Actualité] Pesticides et conflits d'intérêts : moins de 20 jours pour améliorer le droit ! - Les vendeurs de pesticides ne pourront plus être les conseillers des agriculteurs en gestion d'exploitations. Une bonne nouvelle ? Presque. France Nature Environnement se bat depuis de nombreuses années pour mettre en œuvre cette mesure de bon sens. Seulement, nos équipes ont repéré dans l'ordonnance d'application 4 gros points noirs qui freinent l'efficacité de cette décision. Jusqu'au 24 février, participez à la consultation publique pour les faire disparaître du texte final. [\(08/02/2019—fne.asso.fr\)](#)



[Publication] Vivre avec les inondations : le guide pour adapter nos territoires à ce risque—Les inondations sont de plus en plus fréquentes et intenses en France. On sait maintenant que les dérèglements climatiques vont amplifier cette tendance, or nos modes de vie actuels aggravent les inondations et les dégâts qu'elles engendrent. France Nature Environnement met à disposition des associations et autres acteurs territoriaux un guide apportant des éléments pour une meilleure prise en compte de la culture du risque et un meilleur aménagement de nos espaces, pour apprendre à mieux prévenir et gérer le risque d'inondation. [\(08/02/2019—fne.asso.fr\)](#)



[Communiqués] 400 dauphins échoués sur la côte Atlantique : un triste record—Fin 2018, France Nature Environnement demandait la suspension de certaines techniques de pêche afin d'éviter l'hécatombe. Une demande laissée lettre morte... et les conséquences en sont déjà catastrophiques. Avec 400 dauphins retrouvés échoués en France, sur la côte Atlantique depuis la fin de l'année 2018, l'hiver 2018-2019 bat déjà les records des hivers précédents pour la période observée. Ce constat laisse présager une année bien plus meurtrière que les précédentes pour les dauphins, qui se retrouvent chaque année capturés dans les filets de pêche et se noient. Pour France Nature Environnement, une réduction immédiate des bateaux autorisés à pêcher au filet maillant calé et au chalutier pélagique est impérative. [\(13/02/2019—fne.asso.fr\)](#)



[Communiqué] Grand Débat National : défendons un pacte écologique et social—Alors que la société civile organisée peine à se faire entendre par le gouvernement depuis le début du quinquennat, 19 organisations, dont France Nature Environnement, ont décidé de s'unir pour porter ensemble la convergence de l'écologie et du social. Pour la première fois, elles s'engagent à faire front commun en défendant collectivement 66 propositions qui permettent à chacun le pouvoir de vivre. Ces 19 organisations porteront ce pacte écologique et social dans toutes les instances de dialogue, à commencer par les quatre grandes conférences nationales du Grand débat qui se tiendront à Paris du 11 au 13 mars et à la Marche pour le climat le 16 mars. Et ce n'est qu'un début... [\(05/03/2019—fne.asso.fr\)](#)



Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr

NOTE DE POSITIONNEMENT

La Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT)

Délibération de bureau

Contexte

Note de positionnement FNE sur la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) - Disponible auprès de a.carlot@arobase.fne-midipyrenees.fr Pour FNE, la REUT ne constitue en aucun cas une solution alternative à la pénurie, ni ne peut être considérée comme une nouvelle res-


source. La mise en oeuvre de cette technique doit être étudiée au cas par cas et en fonction du contexte local, seulement après la mise en place de mesures d'économie d'eau, en s'assurant de la prise en compte de l'ensemble des points de vigilance incontournables que sont :

- Respecter des exigences sanitaires fortes incontournables ;
- Ne pas porter atteinte aux milieux naturels, notamment aquatiques, et aux nappes souterraines ainsi qu'aux usages prioritaires (alimentation en eau potable et sécurité) ;
- Respecter la condition que tout prélèvement d'eaux usées traitées doit s'accompagner de la réduction correspondante des prélèvements dans les cours d'eau, les retenues et les aquifères ;
- Faire l'objet d'études approfondies pour déterminer son impact sanitaire sur les milieux et la santé humaine et d'une réglementation stricte ;
- Etre réfléchi de façon concertée, en termes pratiques à l'échelle des bassins versants et en termes d'économie et de finances au niveau national, entre tous les acteurs concernés.

La réglementation des pesticides agricoles, de l'autorisation au contrôle— FNE Languedoc Roussillon vient de sortir un mini-guide sur la réglementation des pesticides agricoles dans la lignée de ses mini-guides à destination des associations locales sur la thématique de l'eau et en lien avec des dispositions du SDAGE Rhône-Méditerranée actuel. [Télécharger le guide](#)



Agenda

- * **Bordeaux (33)** - Séminaire annuel Aménag'eau, 12 mars, organisée par la mission Aménag'eau pilotée par le Conseil départemental de Gironde.
- * **Estillac (47)** — Demi-journée « Garonne, Dordogne et « bouchon vaseux » estuarien : des destins liés », 18 mars, organisée par le SMIDDEST .
- * **Paris (75)** - Colloque « Eau et territoires : construisons le service public de demain ! », 19 mars, organisé par l'association de collectivités Amorce. [Programme et inscription](#)
- * **Gruissan (11)** - Rencontres naturalistes d'Occitanie, 22 au 24 mars, organisées par Oc'Nat (Union des organisations naturalistes d'Occitanie). [Information](#)
- * **Montpellier (34)** - Assises nationales des risques naturels, 25-26 mars, organisées par le ministère de l'écologie. [Info et inscription](#)
- * **Toulouse (31)** - Assemblée générale de FNE Midi-Pyrénées, 30 mars, organisée par FNE Midi-Pyrénées.
- * **Verneuil-sur-Vienne (87)** - Assemblée Générale de FNE Nouvelle Aquitaine, 12 avril, organisée par FNE Nouvelle Aquitaine.
- * **Auzeville Tolosane (31)** - Atelier collaboratif PYGAR « Biodiversité et bioservices » : Quelle(s) plus-value(s) pour les activités socio-économiques ?, 29 mars, organisé par un réseau de recherches interdisciplinaires sur l'environnement (17 laboratoires de recherche)
- * **A venir en Avril** : journées d'échanges
tation eau bassin Adour Garonne et 11E  Collectif FNE Adour Garonne sur consul-
programme d'intervention de l'agence